



**ANTENNE DE DEVELOPPEMENT DE
L'AFRIQUE FRANCOPHONE OCCIDENTALE**

**TERMES DE REFERENCE POUR L'ÉLABORATION
D'UNE POLITIQUE DE MOBILISATION DES
RESSOURCES FINANCIÈRES À ADAFO**

15 Mai 2023

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Face à la rareté des financements, la mobilisation des ressources financières constitue un défi majeur pour la durabilité des actions des organisations pour le développement en Afrique de l'Ouest.

Alors on se demande, comment mobiliser des fonds dans le court, moyen et long terme en vue de développer les activités d'une Organisation Non-Gouvernementale ?

La disponibilité des ressources financières permet de pérenniser les actions en faveur des communautés jeunes, femmes, enfants bénéficiaires vulnérables afin d'améliorer leurs conditions de vie.

En effet, l'Antenne de Développement de l'Afrique Francophone Occidentale (ADAFO) ayant récemment pris le nom de BOSCO ACTION est un bureau de planification et de développement des Salésiens de Don Bosco. Elle couvre les pays de la Province Salésienne de l'Afrique Occidentale Nord (AON) que sont le Bénin, le Burkina, le Mali, la Guinée Conakry, la Gambie et le Sénégal. Elle intervient principalement dans les domaines du droit de l'enfant, de l'éducation, du développement rural, du développement des compétences et de l'urgence humanitaire.

Pour se garantir de manière durable les moyens financiers pour mieux accomplir sa mission de coordination du cycle des projets /programmes afin d'accompagner techniquement les organes de la province et ses démembrements dans le développement humain de leurs groupes cibles, ADAFO compte se doter d'une politique de mobilisation des ressources financières. Le document donnera des orientations sur la stratégie de

mobilisation des ressources financières globale en lien avec sa vision et son éthique.

Les présents TDRs sont élaborés et publiés par l'Antenne du Mali, à l'effet de sélectionner une ressource externe spécialiste et praticienne sur les questions de mobilisations de ressources financières pour l'élaboration d'une politique de mobilisation des ressources financières.

II. OBJECTIFS

L'objectif visé par ADAFO est de définir sa politique en matière de mobilisation des ressources financières en vue de renforcer les capacités opérationnelle et stratégique de son équipe pour une meilleure mise en œuvre des mécanismes et techniques de mobilisation des ressources financières avec effet d'accroissement des ressources au sein des différentes antennes.

De façon spécifique, il s'agit pour le spécialiste en mobilisation de ressources financières de :

- Analyser le contexte de mobilisation des ressources financières dans la province ;
- Renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources financières existants ;
- Définir les éléments clés de la stratégie de mobilisation financière ;
- Proposer un plan de mobilisation des ressources financières ;
- Elaborer un document sur la politique de mobilisation des ressources à ADAFO,

- Elaborer un document en matière de stratégies de mobilisation des ressources assortie d'un plan opérationnel pour les pays que couvre le Bureau de Planification et de Développement.

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de cette étude, ADAFO a :

- un document sur sa politique de mobilisation des ressources financières ;
- un personnel qui dispose d'orientation sur la politique de mobilisation des ressources financières et est outillé sur la mobilisation des ressources financières ;
- un plan stratégique sur la politique de mobilisation des ressources financières ;

IV. METHODOLOGIE

Après le lancement d'avis d'appel d'offre, un comité sélectionnera le cabinet ou le consultant sur la base des critères préalablement définis. Ensuite, une rencontre de cadrage sera organisée entre le consultant principal sélectionné et l'équipe ADAFO sur le processus d'élaboration de la politique de mobilisation des ressources financières.

V. LIVRABLES

Au terme de la consultation, le prestataire mettra à la disposition d'ADAFO le document final de la politique de mobilisation des ressources financières en support numérique et en support papier.

VI. DATE

La période de l'offre est du 22 mai 2023 au 15 juin 2023 à Bamako. Le consultant ou cabinet retenu, disposera de 3 mois à compter de la date de signature du contrat pour déposer le document de la politique de mobilisation des ressources financières.

VII. PROFIL DU CONSULTANT

- Avoir minimum BAC +4 dans les domaines pertinents en lien avec la gestion de mobilisation des ressources financières.

Le prestataire devrait avoir des compétences pertinentes et avérées :

- Expériences avérées du contexte en stratégies de mobilisation des ressources en Afrique de l'Ouest ;
- Avoir des compétences avérées en matière d'étude et de consultation en gestion des ressources financières dans la sous-région ;
- La connaissance des œuvres Salésiennes serait un atout.

1. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué d'une offre technique et d'une offre financière. Auxquelles seront annexés :

- Le curriculum vitae détaillé du ou des consultants,
- Les photocopies légalisées des diplômes et attestations obtenus,
- Les attestations de services rendus seront un atout.

2. Critères de sélection

Le comité fera la sélection sur la base du rapport qualité/coût. Une procédure en deux étapes sera adoptée pour l'évaluation des propositions. L'évaluation technique sera menée en premier, suivi de l'évaluation financière. Les propositions seront classées au moyen d'un système de notation technique/financière combinée, comme indiqué ci-après.

2.1. Proposition technique :

Le comité de sélection évaluera les propositions au moyen des critères et du système de points spécifiés suivants :
Les critères et le système de points utilisés pour l'évaluation sont les suivants :

- **Évaluation technique** : 100 points/Chaque sous-titre 25 points

Selon les critères d'évaluation suivants :

- a. Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposées aux termes de référence ;
- b. Qualifications et compétences du personnel clé ;
- c. Qualifications professionnelles requises :
 - Poste ;
 - Diplômes/spécialité,
 - Années d'expérience,
 - Nombre de prestations similaires
- d. Qualité de la proposition :

Chaque proposition conforme recevra une note technique. Les propositions recevant une note inférieure à soixante-quinze (75) points seront rejetées.

2.2. Proposition financière

Après avoir établi si les propositions financières sont complètes et dépourvues d'erreurs de calcul, le comité de sélection évaluera sur la proposition financière la plus proche de sa ligne budgétaire.

2.3. Classement final

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes techniques (Nt) et financières (Nf) combinées.

VIII. DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidats intéressés devront soumettre leurs candidatures par courrier électronique comprenant une proposition technique et une proposition financière ainsi que les documents annexes cités ci haut au plus tard le 15 Juin 2023 aux adresses ci-après :

directeur@bosco-action.org

ccp@bosco-action.org

alassane.babakodo@bosco-action.org

rpburkinafaso@bosco-action.org

boscobf@bosco-action.org